

**Julien VUILLEMARD**

Conseiller délégué aux transports
scolaires et interurbains

A l'attention des maires des communes
desservies par le transport scolaire régional

Réf. : S2604-01840

**Objet : Abonnement transport scolaire Région
rentrée 2026-2027**

Le Conseil régional, le 07 mai 2026

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

La Région, en tant qu'autorité organisatrice des mobilités, prend en charge l'organisation du transport scolaire sur votre territoire (hors agglomérations). Pour la deuxième année, le transport sera entièrement gratuit pour les familles dont les enfants ayants droits sont scolarisés en maternelle ou en primaire.

Pour les collégiens et lycéens ayants droits, une participation forfaitaire sera demandée aux familles. En échange, ces élèves profiteront d'un accès illimité et sans supplément à l'ensemble des cars régionaux*, aux cars Région express ainsi qu'aux TER Auvergne-Rhône-Alpes (trains et cars) sur tout le territoire. Des facilités de paiement (règlement en trois fois) et des réductions pour les familles nombreuses sont prévues.

À ce jour, le coût annuel moyen du transport par élève pour la collectivité régionale s'élève à un peu plus de 1 500 €. Les recettes issues des tarifs en vigueur ne couvrent donc qu'environ 10 % de cette dépense, le reste étant financé par les contribuables.

Comment procéder ?**Les inscriptions seront ouvertes du 2 juin au 19 juillet 2026.**

Toutes les familles, y compris celles dont les enfants sont en maternelle ou en primaire, doivent inscrire leurs enfants, même si le transport est gratuit pour ces niveaux. La démarche se fait principalement en ligne, sur le site laregionvoustransporte.fr.

Chaque élève recevra une carte Oûra (s'il n'en a pas déjà une) pour voyager en illimité sur l'ensemble des transports régionaux, du 1^{er} septembre 2026 au 31 août 2027. Toutes les modalités pratiques sont détaillées sur le site dédié. Pour toute question, le numéro unique Allô La Région vous transporte (04 8000 7000) est à votre disposition du lundi au samedi, de 8h à 19h.

Vous recevrez prochainement des supports de communication à relayer auprès des familles via vos canaux d'information locaux (site internet, réseaux sociaux, panneaux, journaux, etc.).

Je vous remercie pour votre engagement et votre aide précieuse sur le terrain. N'hésitez pas à contacter vos interlocuteurs habituels en antenne régionale pour toute question ou difficulté.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleurs.

Carole Lament

Julien VUILLEMARD



*A l'exception de quelques lignes, voir détail sur le site La Région vous transporte.